

Ministère de la Transition écologique et solidaire
Agence française pour la biodiversité (AFB)

AVIS DE VACANCE DE POSTE

A pourvoir par un fonctionnaire exclusivement ou par un agent en CDI régi par le quasi-statut

Classification :	Catégorie A
Fonction :	Chef du service « Programmes et partenariats nationaux » (h/f)
Affectation :	AFB/DAPP/DSNEI
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du chef de département « Stratégies nationales, européennes et internationales »
Résidence administrative :	Vincennes (94)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir à temps complet

Description de l'emploi

Contexte :

L'Agence française pour la biodiversité créée le 1^{er} janvier 2017 est un établissement public du Ministère de la Transition écologique et solidaire qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'Agence française pour la biodiversité est composée de 1 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

Les nombreuses missions confiées à l'Agence s'articulent, au plus près des territoires, au sein de 4 directions métiers, d'une mission communication et d'un secrétariat général.

Elle déploie en particulier des programmes nationaux de soutien à des projets en faveur de la biodiversité. Cela peut concerner des actions innovantes ou qui ont besoin d'un soutien pour être relancées à l'échelle nationale avant qu'un relais ne soit pris au niveau territorial. Ces programmes de soutien peuvent prendre différentes formes (partenariats bilatéraux, appels à projets...) mais nécessitent toujours une analyse des enjeux, la mise en œuvre administrative et financière du programme, et le suivi des actions financées dans le cadre du programme.

Par ailleurs, l'Agence s'appuie un certain nombre de partenaires pour l'atteinte de ses objectifs en matière de préservation de la biodiversité. Les partenariats de niveau national avec les acteurs associatifs et les acteurs économiques sont pilotés par le Service Programmes et Partenariats Nationaux.

Description du poste :

Mission :

Le chef de service « Programmes et partenariats nationaux » (h/f) est responsable de la définition et de la mise en œuvre de programmes et de partenariats stratégiques à l'échelle nationale, et de la gestion du service associé.

Les principales missions du service sont :

- Appuyer les acteurs privés d'envergure nationale ou supra-nationale (entreprises, associations, fondations, etc.) pour l'élaboration de leurs stratégies biodiversité ;
- Négocier et suivre des partenariats stratégiques avec ces mêmes acteurs afin de démultiplier le champ d'action de l'AFB et animer les réseaux de partenaires ;
- Piloter des programmes de financement permettant la mise en œuvre des politiques et stratégies dans le champ de l'eau, de la biodiversité et des écosystèmes (terrestres, aquatiques et marins).

Au sein de ces missions, il est responsable en propre des missions suivantes :

- Faire monter en puissance l'action des acteurs d'un secteur prioritaire dans le champ de compétence de l'AFB et dans une logique partenariale (secteurs prioritaires : agro-alimentaire et agro-écologie, chimie et matériaux, bâtiment ou énergie) ;
- Définir la place de l'AFB dans la gestion de programmes de financement, en particulier dans le cadre du programme investissement d'avenir (PIA), du programme Ecophyto et d'autres dispositifs nationaux ;

Il est le point d'entrée du service pour l'articulation avec les dimensions européennes et internationales.

Activités principales :

Animer et coordonner le service, et notamment :

- Organiser le travail d'équipe et créer les conditions pour un fonctionnement en mode projet transversal à l'AFB ;
- Rendre-compte de l'activité du service au chef de département et contribuer à la définition de la stratégie du département et du contrat d'objectif de l'établissement ;
- Entretenir des relations étroites avec les services centraux du ministère de l'environnement, dans le cadre de l'exercice des missions du service et de la construction de son programme de travail ;
- Développer l'activité du service en réponse aux besoins des services de l'Etat et en accord avec la stratégie de l'établissement, notamment pour le pôle « programmes nationaux » : consolider l'activité du pôle, susciter l'intérêt de la tutelle pour cette activité et faire monter en compétence le service ;
- Positionner l'AFB dans le cadre du PIA, à partir de l'expérience de l'ADEME ;
- Positionner l'AFB pour la gestion d'Ecophyto, en lien étroit avec la tutelle ;
- Consolider le pôle « économie et biodiversité » installé en Guyane en 2018 ;
- Représenter l'AFB auprès de partenaires dans le champ de compétences du service, en particulier au sein du Cluster maritime, du pôle de compétitivité eau et des organisations similaires dans le champ de la biodiversité existantes ou à créer ; y porter la vision de l'AFB et impulser des actions en faveur de la biodiversité, de l'eau et des écosystèmes (terrestres, aquatiques et marins) ;
- Participer à des chantiers transversaux au sein de l'AFB.

Dans le secteur de l'énergie (à définir) :

- Inciter les acteurs à s'engager en faveur de la biodiversité, notamment dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, et les accompagner dans le cadre de cet engagement ;
- Proposer une stratégie de développement de partenariats stratégiques bilatéraux ou multilatéraux avec les acteurs clé de ce secteur (chambres consulaires, fédération professionnelles, syndicats, etc.) afin d'améliorer significativement leur contribution à la mise en œuvre des politiques de biodiversité, dans une logique de filière ;
- Développer ces partenariats, les suivre et les évaluer (conventions, réseaux, animation, etc.) ;
- Soutenir la capitalisation de bonnes pratiques et d'expériences et leur valorisation par des publications, des formations, des rencontres, pour améliorer la capacité des acteurs à prendre en charge les enjeux de biodiversité.

Relations internes :

- Département des milieux marins (cluster maritime et acteurs du monde maritime) ;
- Département des partenariats dans les territoires (lien avec les acteurs locaux, programmes territorialisés) ;
- Direction de la recherche, de l'expertise et du développement des compétences ;
- Direction de la communication et de la mobilisation citoyenne ;
- Secrétariat général.

Relations externes :

- MTES/DGALN/DEB et MTES/CGDD ; autres ministères, notamment Minefi ;
- Tous les partenaires de la SNB (notamment acteurs économiques et associations) ;
- Acteurs économiques d'au moins un secteur d'activités et les organismes qui les appuient dans la prise en charge des enjeux environnementaux.

Compétences et qualités requises

Connaissances :

- Politiques de l'eau, de la biodiversité et de l'espace maritime ;
- Stratégie nationale pour la biodiversité ;
- Stratégies des acteurs privés en général, et plus particulièrement prise en charge des enjeux de développement durable par les acteurs économiques ;
- Finances publiques et gestion de crédits, marchés publics et conventions de partenariat ;
- Anglais professionnel courant.

Savoir-faire opérationnel :

- Animer une équipe et des réseaux d'acteurs ;
- Concevoir et déployer une stratégie ;
- Développer et entretenir des relations professionnelles avec des acteurs diversifiés, notamment dans le cadre de partenariats stratégiques ;
- Proposer des solutions et les argumenter ;
- Négocier en situation complexe ;
- Identifier les risques et les opportunités sur un projet ;
- Gérer des programmes de financement.

Savoir-être professionnel :

- Diplomate ;
- Dynamique ;
- Persévérant ;
- Positif ;
- Pragmatique ;
- Sociable ;
- Stratège.

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sous la référence **DSNEI/CPPN/F** par courriel à recrutement@afbiodiversite.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 08 décembre 2018